

Dossier de candidature

Candidat interne

Le dossier de candidature doit comprendre :

- Un extrait d'acte de naissance ou de jugement supplétif en tenant lieu.
- Une copie certifiée conforme de la nomination dans un corps de la hiérarchie A1 ou A2.
- Une attestation signée du Ministre de tutelle, établissant la position d'activité, décrivant les fonctions remplies et autorisant la candidature au concours d'entrée.
- Les copies certifiées conformes des diplômes et titres universitaires, les références professionnelles ou techniques établissant la nature et le niveau de formation acquis.
- Deux photos d'identité.
- Reçu des frais de dossier fixés à trente cinq mille (35 000) francs CFA par concours
- Une lettre faisant acte de candidature, transmettant les pièces, dûment énumérées et classées, et garantissant sur l'honneur leur authenticité.

Candidat externe

Le dossier de candidature doit comprendre :

- Un extrait d'acte de naissance ou de jugement supplétif en tenant lieu.
- Un extrait de casier judiciaire vierge datant de moins de 3 mois.
- Un certificat médical datant de moins de trois mois, reconnaissant l'intéressé apte physiquement et indemne de toute affection incompatible avec l'exercice de fonctions publiques.
- Une copie certifiée conforme du baccalauréat.
- Les copies certifiées conformes des diplômes et titres universitaires.
- Deux photos d'identité.
- Reçu des frais de dossier fixés à trente cinq mille (35 000) francs CFA par concours
- Une lettre faisant acte de candidature, transmettant les pièces, dûment énumérées et classées, et garantissant sur l'honneur leur authenticité.

COMMUNAUTE ECONOMIQUE ET MONETAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE



INSTITUT DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

POLE REGIONAL DE FORMATION DES REGIES FINANCIERES DE L'AFRIQUE CENTRALE

(IEF - POLE REGIONAL)



Concours d'entrée



BP : 3913 Libreville (GABON) - Tél. : (241) 011 74 19 12
Email : concours@ief-cemac.org

Le concours est la seule voie d'admission aux filières de formation initiale de l'IEF - Pôle Régional. Ce concours est organisé en deux phases :

- La présélection des candidats
- La sélection des candidats

La présélection des candidats

Elle est à la charge de chacun des Etats membres et se déroule en deux étapes :

Etape 1 : Soumission des dossiers de candidature

Pour être pris en considération, le dossier de candidature doit comporter toutes les pièces requises.

Etape 2 : Analyse et examen des dossiers

Les régies financières, après examen des dossiers de candidature, établissent une liste de candidats à convoquer pour passer les épreuves de sélection.

La sélection des candidats

Elle est commune à tous les Etats membres et s'effectue par voie de concours. A cet effet, un centre d'examen est ouvert dans chaque pays avec un centre unique de correction à Libreville au sein de l'établissement.

Etape 1 : Tenue des épreuves de sélection

Des épreuves sont organisées pour chaque filière et se déroulent en une phase unique écrite. Les épreuves écrites ont lieu à la même date dans tous les centres.

Etape 2 : Décision finale d'acceptation ou de refus

La direction générale de l'IEF-Pôle régional établit par pays et par spécialité la liste au mérite des candidats auxquels une inscription sera offerte.

A cet effet, pour chaque pays et pour chaque discipline, deux listes sont constituées; une première portant les noms des candidats dont l'inscription serait automatique dans l'hypothèse où ils acceptent l'offre d'inscription et une seconde liste portant les noms de candidats en attente.

Les candidats ont un délai de 30 jours pour répondre à l'offre d'inscription. Dans le

cas contraire, ils sont remplacés par ceux sur la liste d'attente.

Conditions de candidature

Outre les conditions générales requises pour l'accès aux emplois publics dans les Etats membres de la CEMAC (nationalité, moralité, aptitude physique...), les candidats aux concours doivent remplir les conditions particulières suivantes :

Candidat externe :

- Etre âgé au plus de trente ans au 1^{er} janvier de l'année du concours. Cette limite d'âge est reculée pour les candidats ayant accompli leurs obligations au regard du service national, d'un temps égal à celui passé effectivement dans le service national actif ;
- Etre titulaire du baccalauréat et d'une maîtrise (Bac + 4) ou d'un diplôme reconnu équivalent dans l'un des domaines suivants : économie, gestion, comptabilité, droit et grandes écoles scientifiques.

Candidat interne :

- Etre fonctionnaire ou agent public de la catégorie A ayant exercé des fonctions de gestion économique et financière, justifiant au 1^{er} janvier de l'année du concours de quatre ans au moins de services publics ;
- Etre âgé au plus de 45 ans au 1^{er} janvier de l'année du concours.

Dépot des candidatures :

**Voir le correspondant national à la Direction Générale des Services du Budget et de l'Informatisation/
Direction des Etudes et de la Prévision
TEL :68 33 88 82/91 00 20 62**

Epreuves des concours :

13 - 18 septembre 2021